

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 21

Artikel: Lausanne, le 21 mai 1874
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Mermet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 21 mai 1874.

Il est bien difficile à un journal hebdomadaire de revenir sur un fait qui date de huit jours, et dont les organes de la presse ont déjà parlé. Comment ajouter quelque chose d'intéressant au langage éloquent dans lequel la *Gazette* et le *Nouvelliste* ont raconté les funérailles de notre regretté et célèbre peintre ? Et cependant, ayant assisté à la cérémonie, nous nous permettrons de dire un mot des impressions que nous a laissées cette triste journée, dont le souvenir restera profondément gravé dans le cœur de nos concitoyens.

La nouvelle inattendue de cette perte irréparable pour le monde des arts ; la disparition de ce beau caractère que nous comptions avec orgueil au nombre des enfants de la patrie vaudoise, avait semé la tristesse sur bien des fronts. Aussi, dimanche, au départ pour Chevilly, nous ne fûmes point étonné de trouver à la gare un nombreux concours d'amis et admirateurs de Charles Gleyre.

Plus le train s'approchait de sa destination, plus l'attitude des curieux qui se pressaient sur son passage semblait revêtir la tristesse et le deuil. On se sentait sous l'influence d'un recueillement général attestant assez combien le nom de notre peintre national était devenu populaire et combien était puissant le prestige qu'il exerçait au sein de nos populations.

A La Sarraz, une foule immense stationnait aux environs de la gare. Tous les habitants de la contrée étaient là groupés sur la route, assis au bord des vignes ou pressés aux fenêtres des habitations voisines.

Lorsque le triple cercueil de plomb et de bois, qui renfermait le corps de Gleyre, passa devant la foule pour aller se placer en tête, tous les fronts se découvrirent, tous les cigares tombèrent de la bouche ; un respectueux silence fit place à toutes les conversations.

Au moment où le cortège se mit en marche, les cloches de La Sarraz sonnèrent à toute volée, imposant à la cérémonie un caractère encore plus grave et solennel.

Au sortir du bourg, nous prîmes un chemin des plus agrestes, traversant successivement des bosquets, des champs de blés et des prairies d'une riche et souriante végétation.

Les rangs se dessérèrent quelque peu et tous les regards se portèrent sur cette nature romantique et tranquille où le jeune artiste puisa ses premières inspirations, où sa poétique imagination prit son premier essor.

Cheminant ainsi sur un terrain mouvementé par de nombreuses collines et de frais vallons, il nous était facile, arrivés sur une crête, d'embrasser d'un coup d'œil ce long et imposant cortège, suivant à pas lents le corbillard qui gravissait péniblement les hauteurs.

A chaque instant, nous passions vers des groupes de paysans, rangés au bord de la route, chapeau bas, et attendant de se joindre à nous. Ces braves gens nous arrivaient de tous les côtés, tous les villages voisins, traversant les hautes haies ou franchissant les haies pour nous rejoindre.

Sur la lisière d'un bois assez éloigné, quelques-uns de nombreux habitants de La Chaux et de Dizy, qui restèrent immobiles et tête découverte pendant toute la durée de notre passage.

Plusieurs jeunes filles assises dans un pré et occupées à former de petits bouquets, se levèrent, et, s'approchant timidement du corbillard, en parsemèrent le drap mortuaire ; gracieux et touchant hommage rendu à la mémoire d'un homme dont l'âme était aussi modeste, aussi simple que ces simples fleurs des champs.

Voici Chevilly ; la cloche s'ébranle et les habitants de l'endroit se rangent en ligne devant leurs maisons, à l'approche du cortège ; tous se découvrent respectueusement. La tristesse se peint sur les visages et bien des yeux sont humides. Ces braves gens semblent vouloir garder une attitude passive dans cette cérémonie, par déférence pour ceux qui sont venus de loin rendre les derniers devoirs à leur bien-aimé combourgeois.

Le champ du repos se trouve placé à l'orient du village, sur un petit plateau d'où la vue s'étend au loin. Fermé en partie par un mur, en partie par une haie et une cloison rustique, ce modeste asile de la paix, entouré de champs et de beaux vergers était bien le lieu propre à recevoir la dépouille mortelle de celui qui ne rechercha jamais les grandeurs humaines et revenait avec tant de bonheur, chaque année, dans ce village qu'il n'avait jamais cessé d'aimer.

.....

C'était un beau dimanche de juin, Gleyre, en séjour à Chevilly, après une maladie qui avait fortement ébranlé sa santé délicate, se promenait avec son oncle à l'ombre des grands arbres voisins du cimetière. « Voilà, mon oncle, l'endroit où je voudrais être enseveli, dit-il. » — Eh bien, Charles, répondit le vieillard en lui serrant affectueusement la main, nous y dormirons ensemble. »

Leurs vœux sont accomplis ; les deux tombes se touchent.

Nous ne voulûmes pas quitter Chevilly sans voir l'habitation du peintre. « Il vous faut seulement remonter le village, nous dit une bonne vieille, et quand vous aurez passé deux fontaines vous serez en face de la maison de notre brave et digne M. Gleyre. »

Cette simple retraite où le maître venait passer la belle saison fut presque entièrement reconstruite par ses soins. Elle a, au midi, une large terrasse ombragée de quelques arbres fruitiers et de hauts lilas, qui répandent une ombre légère sur de nombreux massifs de tulipes, de dahlias, de jacinthes et de géraniums. Une des plus chères jouissances de Gleyre était la culture de ce joli parterre. Il se levait de grand matin, ôtait son habit et demandait l'arrosoir. « Laissez, Charles, lui disait sa parente, vous vous fatiguerez trop. » — Non, répliquait-il avec douceur, ces pauvres fleurs souffrent, je veux les arroser ; cela me distrait.

Hélas, il ne les a point arrosées cette année, ces plantes qu'il aimait tant et qui semblaient s'être parées de leurs plus riantes couleurs pour recevoir leur hôte de chaque printemps.

Dans la chambre à manger on remarque un portrait à l'huile fait par Gleyre à l'âge de 18 ans ; c'est le portrait de son frère. On ne supposerait guère en voyant cette toile qu'elle est de la main qui peignit plus tard les Muses et Divicon.

À côté, se trouve le portrait de sa nièce, charmant travail au crayon, dont on admire la finesse et la pureté de lignes.

Ce sont là les seuls souvenirs artistiques laissés par le peintre à son village ; mais en revanche il lui laisse le souvenir non moins précieux de l'inaltérable douceur de son caractère, de son amabilité envers tous et de ses nombreux bienfaits.

Les fêtes en Suisse.

La Suisse est aujourd'hui le pays le plus riche en fêtes nationales et populaires, en réunions annuelles de tout genre. C'est à elles qu'elle doit le maintien et le développement de sa nationalité, malgré les diversités infinies de dialectes, de croyances et d'idées, de mœurs et d'institutions qui frappent l'étranger et sont hostiles à toute centralisation qui ne leur ferait pas de larges concessions.

Pour le touriste intelligent qui ne vient pas seulement jouir de notre grande nature, de ses sites tour à tour gracieux et sublimes, mais qui s'inté-

resse aussi aux populations qui l'habitent, ce doit être un spectacle non moins curieux que celui des réunions aussi nombreuses que variées dans lesquelles elles viennent pendant les beaux jours d'été resserrer les liens d'affection qui les unissent.

Quelques-unes de ces fêtes sont à la fois religieuses et patriotiques. Ainsi, sur les bords escarpés du lac des Quatre-Cantons, à la Chapelle de Guillaume-Tell, érigée sur un rocher d'où notre héros national repoussa le bateau de Gessler, le dimanche après l'Ascension, il y a grande messe et sermon patriotique, puis promenade en bateau sur le lac.

Le culte occupe une grande place dans la vie des peuplades catholiques de la Suisse primitive ; outre les réunions annuelles des évêques et les fêtes patronales des divers monastères, on doit mentionner les pèlerinages annuels.

A Einsiedeln (Notre-Dame des Hermites) dans le canton de Schwytz, on célèbre, le 21 janvier, la fête de St-Meinrad, son fondateur ; le 14 septembre, la fête à l'Engel-Weihe, dans le voisinage, et le 31 octobre, le Rosenkranzsonntag (dimanche de la Couronne de roses).

Le 22 juillet, au Righi, a lieu le pèlerinage au Klösterli.

Le 22 septembre, à St-Maurice, en Valais, on célèbre la fête de son illustre et antique abbaye par une messe solennelle, des processions et une illumination depuis la veille.

Au Wildkirchlein, dans les Rhodes-Intérieures de l'Appenzell, fête de la St-Michel, le 29 septembre, grande messe à l'hermitage de ce nom.

L'anniversaire des héroïques combats qui fondèrent l'indépendance des cantons suisses, donnent lieu à de belles solennités.

La bataille de Näfels, près Glaris, a sa fête anniversaire le deuxième jeudi d'avril.

Celle de Sempach, dans le canton de Lucerne, le 8 juillet.

Celle de St-Jacques, près de Bâle, le 26 août.

Celle de Morgarten, canton de Zoug, le 16 novembre.

Les fêtes de l'Escalade à Genève, et des Armourins à Neuchâtel, ont lieu dans le mois de décembre.

Ajoutons à cette récapitulation les Landsgemeinde des cantons démocratiques, en mai ou en juin, dans lesquelles le peuple entier, de 2 à 3,000 citoyens, élit ses principaux magistrats et vote ses lois, exerçant toutes les attributions des Grands Conseils des cantons de démocratie représentative, qui sont nommés dans la proportion d'un député sur 1,000 à 2,000 âmes de la population.

Le Jeûne fédéral, qui est célébré le 3^e dimanche de septembre, dans toute la Suisse, catholique ou réformée, revêt toute l'austérité calviniste dans quelques cantons protestants : Genève a même deux jours différents de Jeûne, l'un cantonal, l'autre fédéral. Dans le Tessin, par une interprétation toute particulière, le jour de Jeûne est appelé la fête de la Confédération. Dans les principales localités, elle est